

Programme de numération des fibres

Ce texte est un supplément à une série de portraits de réalisations menées ou financées par l'IRSST et utilisées par les milieux de travail, qui a été publiée dans le numéro de l'hiver 2010 de *Prévention au travail*, sous le titre « Tant de choses à faire... tant de choses faites ».

DEPUIS LE DÉBUT DES ANNÉES 1990, le Code de sécurité pour les travaux de construction exige que des prélèvements de fibres soient effectués régulièrement, selon le *Guide d'échantillonnage des contaminants de l'air*, de l'IRSST, et que leur numération soit faite selon la méthode 243-1 de l'Institut ou d'une autre méthode équivalente reconnue.

Cette réglementation a donné naissance à plusieurs laboratoires privés qui réalisent des analyses d'échantillons contenant différents types d'amiantes ou de fibres minérales artificielles provenant de chantiers d'enlèvement ou des industries du textile, des mines et de la fabrication de produits de friction. Afin d'harmoniser les pratiques d'analyse de fibres



prélevées dans l'air des milieux de travail, l'IRSST a établi un programme de contrôle de la qualité de leur numération. « Aujourd'hui, plus de 200 analystes répartis dans près de 50 laboratoires de toutes les provinces sont inscrits à notre programme », précise Chantal Dion, chimiste et chercheuse à l'Institut.

Le contrôle de la qualité se fait sur un mode continu : tous les trois mois, les participants inscrits reçoivent une série de quatre échantillons prélevés par l'IRSST dans différents milieux de travail québécois.

Puis, l'Institut traite statistiquement les résultats et transmet le classement aux participants, sur une base individuelle, dès le mois suivant.

« Chez nous, une vingtaine de techniciens procèdent à des analyses en vertu de ce programme, précise Jocya Pellerin, du laboratoire du Groupe Gesfor-Poirier Pinchin inc. Cet outil démontre, entre autres à nos clients, que nous sommes bien encadrés par l'IRSST. C'est un excellent programme qui permet de s'assurer que les compteurs respectent la méthode 243-1 de l'Institut. De plus, nous réalisons notre propre suivi à l'interne. »